



Mission régionale d'autorité environnementale
Région Hauts-de-France

Relevé de décisions de la séance du 5 avril 2022

Présidente de la séance : Patricia CORREZE-LENEE

Autres membres présents et délibérants :

- Philippe DUCROCQ
- Hélène FOUCHER
- Philippe GRATADOUR
- Pierre NOUALHAGUET

Plans programmes : décisions prises dans le cadre du cas par cas

Liste des dossiers soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

Néant

Liste des dossiers non soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- Modification n°5 du PLUi du pôle territorial de Longuenesse sur St Omer (62)
- Modification n°1 du PLUi du pôle territorial de Longuenesse sur la commune de Wizernes (62)
- Modification du zonage d'assainissement des eaux usées d'Amplier (62)
- Modification du zonage d'assainissement des eaux usées de Bienvillers-au-bois (62)
- Modification du PLU de Drouvrin-le-Marais (62)
- Modification du PLU de Phalempin (59)
- Modification du PLU d'Embreville (80)
- Modification du PLU de Sains-en-Gohelle (62)
- Modification n°5 du PLUi de l'ex Communauté de Communes du canton de Fauquembergues sur les communes de Bomy et Thiembronne (62)

Plans programmes : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

Néant

Projets : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

- Projet de modernisation du centre de tri de déchets et de préparation de combustible de la société Edifi Nord à Flavigny-le-Grand-et-Beaurain (02)
- Projet de renouvellement d'autorisation d'exploiter une carrière de la Société des Carrières de Dompierre à Dompierre-sur-Helpe (59)
- Projet d'exploitation d'une usine de production de frites à Péronne (80)
- Parc éolien de la société Total Quadran à Bouillancourt la Bataille (80)
- Projet de la ZAC « Saint-Sauveur » à Lille (59) - actualisation de l'avis de l'autorité environnementale du 12 février 2019

Autres dossiers soumis à délibération

Désignation de coordonnateurs de la MRAe pour des dossiers non soumis à délibération collégiale

- Après consultation des membres, Patricia CORREZE-LENEE, présidente de la MRAe, est désignée coordonnatrice sur :
 - le projet d'avis relatif au projet de création de la ZAC Euradouai à Douai (59), sur lequel lui est déléguée la compétence de statuer ;
 - le projet de PLU de Vieils Maisons (02), sur lequel lui est déléguée la compétence de statuer.
- Après consultation des membres, Philippe GRATADOUR, membre de la MRAe, est désigné coordonnateur sur le projet d'avis relatif au projet de centrale photovoltaïque à Wallers (59), sur lequel lui est déléguée la compétence de statuer.
- Après consultation des membres, Hélène FOUCHER, membre de la MRAe, est désignée coordonnatrice sur le projet d'avis relatif au projet de parc photovoltaïque à Variscourt (02), sur lequel lui est déléguée la compétence de statuer.
- Après consultation des membres, Pierre NOUALHAGUET, membre de la MRAe, est désigné coordonnateur sur :
 - le projet d'avis relatif au projet de parc éolien Mont Joie à Soues (Est) (80), sur lequel lui est déléguée la compétence de statuer ;
 - le projet de PCAET du Cambrésis (59), sur lequel lui est déléguée la compétence de statuer.

Autres dossiers

Néant

La Présidente de la MRAe,



Patricia CORREZE-LENEE